

L'emploi francilien continue de progresser au 2^e trimestre 2011

N° 270 - octobre 2011

Danielle Jabot
Service Statistique

Au cours du 2^e trimestre 2011, l'emploi salarié dans les secteurs marchands hors agriculture a augmenté de 0,5 % en Ile-de-France par rapport au 1^{er} trimestre 2011, ce qui représente 20 500 postes supplémentaires.

L'emploi se stabilise dans l'industrie. Il augmente dans le secteur du commerce (+1 %) et dans celui des services principalement marchands (+ 0,5 %). L'emploi intérimaire marque toutefois le pas (- 1,7 %).

Sur un an, l'emploi a augmenté dans la région de 1,4 %, à un rythme quasi semblable à celui observé en France métropolitaine (+ 1,2 %).

L'emploi a progressé essentiellement dans le secteur des services (+ 1,9 %). L'emploi intérimaire a augmenté (+ 1,9 %) mais de façon beaucoup moins prononcée qu'en France métropolitaine (+ 9,8 %)*.

Rédaction achevée le 5 octobre 2011

Les chiffres clés

Données CVS en fin de trimestre

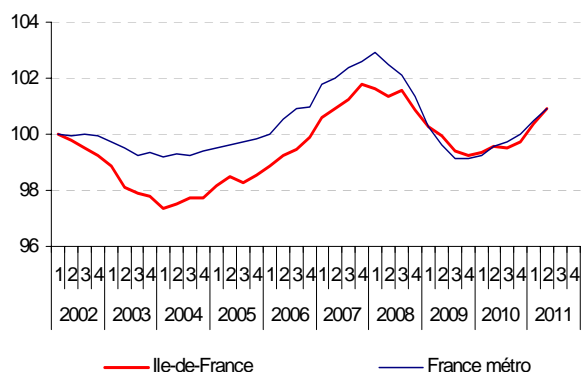
L'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands au 2 ^e trimestre 2011	Variation sur 3 mois (%)	Variation sur un an (%)
Ile-de-France	0,5	1,4
France métropolitaine	0,2	1,2

Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale, activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique.

Source : Insee, estimations d'emploi

L'emploi salarié depuis 2002

Base 100 au 1^{er} trimestre 2002



Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation santé et action sociale, activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique.

Source : Insee, estimations d'emploi

* www.insee.fr

Emploi salarié par secteur d'activité

Données CVS en fin de trimestre

	2 ^e trimestre 2011	Evolution trimestrielle par rapport au 1 ^{er} trimestre 2011		Evolution annuelle par rapport au 2 ^e trimestre 2010	
		Niveau	%	Niveau	%
Industrie	474 500	0	0,0	-4 500	-0,9
Construction	265 100	-300	-0,1	1 100	0,4
Commerce	691 800	6 700	1,0	9 300	1,4
Services principalement marchands	2 638 500	14 100	0,5	49 200	1,9
<i>dont intérim</i>	94 100	-1 600	-1,7	1 800	1,9
Ile-de-France	4 069 900	20 500	0,5	55 100	1,4
France métropolitaine	15 612 900	33 200	0,2	179 100	1,2

Note : du fait des arrondis, un total peut différer de la somme de ses composants

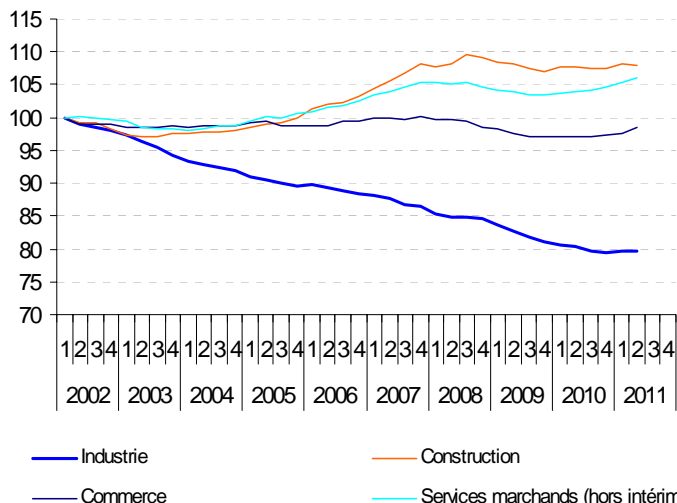
Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation santé et action sociale, activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique.

Source : Insee, estimations d'emploi

Emploi salarié dans les principaux secteurs d'activité depuis 2002 en Ile-de-France

Base 100 au 1^{er} trimestre 2002

Données cvs

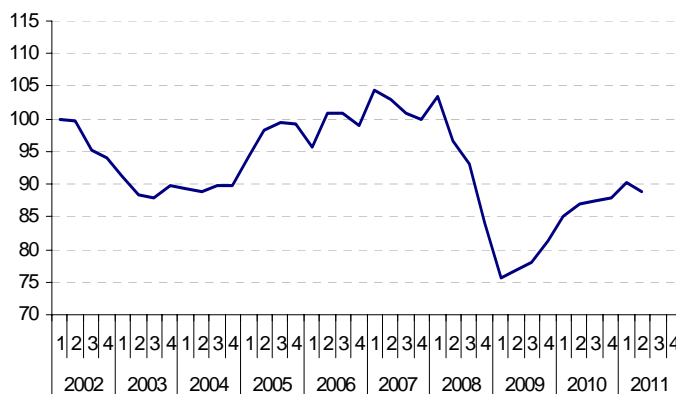


Source : Insee, estimations d'emploi

Variation de l'intérim depuis 2002 en Ile-de-France

Base 100 au 1^{er} trimestre 2002

Données cvs



Source : Insee, estimations d'emploi

Méthodologie :

Les estimations trimestrielles sont fondées sur les évolutions d'emploi issues principalement de la statistique établie par les Urssaf à partir des déclarations des établissements versant des cotisations sociales. Tous les établissements, y compris ceux qui se créent au cours du trimestre, sont pris en compte, sans distinction de taille. L'Insee interroge également directement certaines grandes entreprises nationales sur l'évolution de leurs effectifs. En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur est élaboré par la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle Emploi.

En outre, les séries trimestrielles sont calées sur les estimations annuelles qui sont produites à partir du dispositif ESTEL (Estimations d'emploi localisé) mis en place par l'Insee depuis septembre 2009. Ces estimations sont corrigées de la multiactivité et correspondent à un concept d'emploi répertorié au sens du Bureau international du travail (BIT). Ainsi, toute personne ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine de l'année est comptabilisée.

Les estimations trimestrielles d'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles en France métropolitaine sont réalisées selon la nomenclature d'activité française « NAF rev 2 ». Le champ est celui des secteurs dits « essentiellement marchands » qui couvre 15 des 17 postes du niveau agrégé de cette nomenclature et regroupe les activités les plus sensibles en conjoncture.